



**LE RENDEZ-VOUS**  
CÔTE D'IVOIRE 2030  
GROUPE CONSULTATIF  
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT**

# **GROUPE CONSULTATIF POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030**

**08 - 09 JUILLET 2026**

## **FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT**

### **ENVIRONNEMENT**

Marché carbone, finance climatique et réduction des émissions de gaz à effet de serre



## DESCRIPTION DU SECTEUR

### AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN

Le gouvernement envisage de structurer un marché carbone national crédible, transparent et attractif, afin de mobiliser des financements innovants pour accélérer la transition bas carbone, la conservation des forêts, l'agroforesterie, les énergies propres et l'économie circulaire.

### IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAIN DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le marché carbone constitue un levier de financement additionnel pour les politiques climatiques et les investissements verts. Il peut soutenir les projets forestiers, agricoles, énergétiques, industriels et de gestion des déchets, tout en valorisant les efforts des acteurs publics, privés et communautaires.

### PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

#### ÉCONOMIQUE

La Côte d'Ivoire dispose d'une expérience concrète à travers le Programme de Paiement des Réductions d'Émissions autour du Parc national de Taï. Le pays a reçu 35 millions de dollars US pour 7 millions de tonnes de réductions d'émissions vérifiées, dans le cadre d'un accord portant sur 10 millions de tonnes et 50 millions de dollars US.

#### SOCIAL

Les paiements carbonés peuvent rémunérer les communautés, producteurs, coopératives et acteurs locaux engagés dans la conservation, le reboisement, l'agroforesterie et la gestion durable des terres.

### RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Contribution Déterminée au niveau National de la Côte d'Ivoire ;
- Stratégie nationale REDD+ et cadres de paiement des réductions d'émissions.

### COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

#### MONDIAL

Les revenus mondiaux issus de la tarification carbone ont dépassé 100 milliards de dollars US en 2024. En outre, 80 instruments de tarification carbone sont en opération dans le monde.

#### AFRICAIN

L'Afrique reste faiblement représentée sur les marchés carbonés mondiaux, mais dispose d'un fort potentiel dans les secteurs forêt, agriculture, énergie renouvelable, cuisson propre, déchets et restauration des terres.

#### RÉGIONAL

La Côte d'Ivoire peut se positionner comme un pays moteur en Afrique de l'Ouest grâce à son expérience de paiements carbone forestiers, son potentiel agroforestier et la mise en place du Bureau du Marché Carbone.



## LE POTENTIEL DU SECTEUR

### DEMANDE

Demande croissante des entreprises, institutions financières, partenaires climatiques et acheteurs internationaux pour des crédits carbone crédibles, traçables et à forte intégrité environnementale.

### AVANTAGES COMPARATIFS

Important potentiel forestier et agroforestier, expérience du Programme de Réduction des Émissions (PRE) autour du Parc national de Taï, filières agricoles structurantes, projets de reboisement, restauration des terres, valorisation des déchets et énergies propres.

### CAPITAL HUMAIN

Compétences publiques et privées dans le climat, le carbone, la REDD+, le suivi-évaluation, les inventaires de gaz à effet de serre, la foresterie, l'agriculture durable et la gestion environnementale.

### DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

	<p>Forêts, terres dégradées à restaurer, plantations agroforestières, déchets organiques, biomasse, déchets agricoles, potentiel solaire et filières cacao, hévéa, palmier à huile, anacarde et riz.</p> <p><b>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</b></p> <p>À titre indicatif, 5 000 à 15 000 emplois directs et indirects peuvent être générés dans le reboisement, l'agroforesterie, le suivi carbone, la certification, la gestion de données, les projets communautaires et les services climatiques.</p>
 <p><b>LES ATOUTS</b></p>	<p><b>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Code de l'environnement, loi n°2023-900 du 23 novembre 2023 ;</li> <li>• Loi portant gestion de la faune ;</li> <li>• Le code de l'environnement ;</li> <li>• Le code forestier ;</li> <li>• Bureau du Marché Carbone en Côte d'Ivoire ;</li> <li>• Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques ;</li> <li>• L'Agence Nationale de l'Environnement ;</li> <li>• l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves ;</li> <li>• SODEFOR</li> </ul> <p><b>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</b></p> <p>Les projets liés au marché carbone peuvent être éligibles lorsqu'ils portent sur des activités productives, technologiques ou environnementales, notamment dans l'énergie, les déchets, l'agriculture durable, la transformation verte et les services numériques climatiques.</p> <p><b>INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT</b></p> <p>Les investissements verts peuvent bénéficier, selon leur nature et leur localisation, des avantages prévus par le Code des investissements. Les projets carbonés structurés autour d'infrastructures, d'unités de production ou de services innovants peuvent être soumis au CEPICI pour accompagnement.</p> <p><b>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</b></p> <p>Le secteur peut s'appuyer sur les administrations techniques, universités, bureaux d'études, consultants carbone, coopératives agricoles, collectivités territoriales et structures de suivi environnemental.</p> <p><b>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</b></p> <p>Le marché carbone soutient directement la réduction des émissions, la restauration des forêts, la conservation de la biodiversité, l'agroforesterie, la gestion durable des déchets, la transition énergétique et l'amélioration du cadre de vie.</p> <p><b>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</b></p> <p>La mise en place d'un cadre national clair, d'un registre robuste et d'une gouvernance transparente renforce l'attractivité du secteur pour les investisseurs climatiques, entreprises privées, fonds spécialisés et partenaires techniques.</p>
 <p><b>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et développement de projets carbone forestiers et agroforestiers ;</li> <li>• Mise en place d'unités de production de biochar et de valorisation de la biomasse ;</li> <li>• Développement de projets de cuisson propre, d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables ;</li> <li>• Valorisation énergétique des déchets et réduction des émissions de méthane ;</li> <li>• Développement de plateformes numériques de suivi, traçabilité, MRV et certification carbone ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de services de conseil, audit, certification et agrégation de crédits carbone ;</li> <li>• Exploration de l'économie du savoir liée aux données climatiques, à l'intelligence artificielle, au suivi satellitaire et aux registres carbone.</li> </ul>
 <p><b>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</b></p>	<p><b>SECTEUR PUBLIC</b></p> <p>Ministères en charge de l'environnement, des Forêts, de l'Agriculture, de l'Énergie, des Finances et du Plan, Bureau du Marché Carbone, Commission Nationale de Lutte contre le Changement Climatique, SEP-REDD+, OIPR, SODEFOR</p> <p><b>SECTEUR PRIVÉ</b></p> <p>Développeurs de projets carbone, entreprises agricoles et industrielles, coopératives, producteurs d'énergie renouvelable, bureaux d'études, auditeurs, investisseurs climatiques, banques et fonds spécialisés.</p> <p><b>COMMUNAUTÉ</b></p> <p>Communautés riveraines des forêts, producteurs agricoles, coopératives, association de jeunes et /ou de femmes, collectivités territoriales, organisations communautaires et bénéficiaires des paiements carbone.</p>
 <p><b>LES RÉGIONS CONCERNÉES</b></p>	<p>District d'Abidjan ; Cavally ; Nawa ; San-Pedro ; Guémon ; Tonkpi ; Haut-Sassandra ; Gôh ; Lôh-Djiboua ; Bélier ; Hambol ; Tchologo ; Poro ; Bounkani ; Bagoué ; régions forestières et zones agricoles à fort potentiel agroforestier ; zones urbaines concernées par les déchets et l'énergie propre.</p>
 <p><b>QUELQUES LIENS UTILES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Banque mondiale – Paiement carbone de la Côte d'Ivoire</li> <li>• Banque mondiale – State and Trends of Carbon Pricing 2025</li> <li>• Ministère de l'Environnement – Décret n°2024-658 portant création du Bureau du Marché Carbone</li> <li>• Forest Carbon Partnership Facility – Côte d'Ivoire</li> <li>• CEPICI – Accompagnement des investisseurs</li> </ul>